

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



JUILLET 2013



photo : Thierry Duqueroix pour LISEA

L'École, au-delà des mots

Depuis plusieurs mois, la bataille sur les rythmes scolaires fait rage sur tout le territoire national. Notre département n'échappe pas à ces déchirements, puisque seulement 35 communes (sur les 254 qui possèdent encore une école) vont finalement appliquer la réforme dès septembre 2013. Vous lirez en page 2 les « raisons » qui ont conduit le RPI à reconsidérer sa position. Pour ma part, je reste persuadé que cette réforme des rythmes scolaires « va dans le bon sens ». Pour alimenter cette affirmation, je vous livre volontiers quelques extraits de la position sans équivoque de Vanik Berbérien, Président de l'Association des Maires Ruraux de France. Je partage bien évidemment, tous les arguments qu'il avance !

Je vous souhaite de bonnes vacances !

Michel Duchiron

« Le Ministre de l'Education Nationale a choisi un intitulé lourd de sens pour la réforme : Refondation de l'école. On ne peut donc se contenter d'une transformation à la marge. C'est bien tout l'édifice qu'il faut revoir... Chacun s'accorde à dire qu'il faut améliorer l'ensemble du système. On ne peut à la fois regretter la mauvaise position de notre école dans les classements divers et ne pas se donner les moyens de la réformer. Tout le monde est impliqué, Etat, enseignants, élus, parents d'élèves, professionnels du tourisme. Tous les acteurs concernés par le sujet devront mettre de côté leurs visions catégorielles, aussi légitimes soient-elles, et se fixer comme seul objectif, l'intérêt de l'enfant. Revoir les rythmes scolaires certes, mais pas seulement... Aucun des domaines ne doit être exonéré d'inventaire et d'expertise... Il est grand temps de ne plus tergiverser et de passer à l'action. Identifier correctement les obstacles et trouver les solutions. Elles existent, pour peu que l'on procède avec volonté et pragmatisme, comme sur la question des normes d'encadrement, que l'on harmonise la réglementation des transports, que les Conseils Départementaux de l'Education Nationale trouvent enfin une utilité, que les technocrates arrêtent enfin de pondre des inepties comme l'obligation de noter deux fois par jour la température des frigos des cantines, etc... La liste est longue ! Et si l'Education est une mission régaliennne de l'Etat, alors il doit faire en sorte que les moyens soient disponibles pour tous et avoir le courage de réduire les écarts de moyens. On ne peut tolérer l'idée qu'il existe, sur le territoire de la République, des écoles à plusieurs vitesses ! Surtout en temps de crise, il faut savoir investir pour l'avenir. La qualité de l'école est une priorité qui doit être partagée. Les responsables, (les élus en premier), ne peuvent se réfugier derrière l'énumération des difficultés pour ne rien faire (et repousser aux calendes grecques la mise en place des rythmes scolaires). Soyons clairs. Que ce soit en 2013 ou en 2014, il en coûtera à tous et pas seulement en euros, mais c'est à ce prix que les choses pourront changer ! »
V. Berbérien

AGENDA DE JUILLET

À COURCÔME :

Samedi 13 juillet :
Randonnée pédestre du
comité des fêtes

14 juillet : midi
Repas paëlla du comité
des fêtes

21 juillet : le matin
Passage de la rando-
née cyclo classic che-
mins ruffécois

AUX ALENTOURS...

5 juillet à partir de 17h
Marché paysan bio et
animations à la ferme
de Chassagne.

15 juillet : 18h-21h
Souvigné
Concert inauguration
de l'Eté Actif
Concert gratuit du
groupe les "Tord
Boyaux" soirée entre-
coupé d'un apéritif di-
natoire

21 juillet : 15 h
Villa gallo-romaine des
châteliers (Embourie)
Spectacle gratuit
Cirque aérien

24 juillet : 21h
EMBOURIE
Nuit romane à l'église
Saint Genis

Le saviez-vous ?

Travaux sur le réseau d'eau potable dans le bourg

Le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable nous a informés que des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont commencer dès la deuxième quinzaine de juillet dans les rues de Courcôme.

Sont concernées : la route de Raix, la rue Emile Elie en partie, la rue du Puits, l'impasse des Roses Trémières, la rue de l'Eglise, la rue de la Chaussée, l'impasse de la Résistance, le Chemin des Roches, la rue Bienvenue et la rue du Petit Village.

Pendant les travaux, des difficultés de stationnement et de circulation (rues barrées) sont à prévoir.

Dernière minute

Cette année, c'est Monsieur René Boichard qui a été tiré au sort pour siéger éventuellement au Jury d'Assises, lors de la réunion publique qui s'est déroulée à la mairie de Villefagnan le 11 juin dernier.

RYTHMES SCOLAIRES : LA FIN DE LA RECREATION !

Nous vous l'avions pourtant annoncé dès le mois d'Avril : les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Charmé-Courcôme-La Faye adopteraient la semaine de quatre jours et demi dès le mois de septembre prochain !

Depuis le Conseil d'Ecole du 15 Mars où toutes les parties s'étaient prononcées favorablement à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, l'affaire semblait bien engagée. Enseignantes, parents d'élèves et élus avaient spontanément adhéré au projet qui, à la différence des réformes précédentes, mettait en avant l'intérêt de l'enfant, avec un allègement de la journée de classe.

Le principe était simple : les enfants viendraient désormais en classe le mercredi matin. En contrepartie, chaque journée se verrait diminuée de 3/4 d'heure de classe. Pour autant (et pour ne pas perturber les services de transport scolaire), la sortie des classes serait maintenue aux horaires habituels, le temps ainsi dégagé étant mis à profit par les collectivités pour organiser des activités périscolaires.

Toutes les conditions semblaient donc réunies pour que cette nouvelle organisation de la semaine scolaire se mette en place dans les meilleures conditions. Les enseignantes avaient aussitôt préparé leur future rentrée en aménageant leurs emplois du temps respectifs, proposant au passage une modification du circuit du transport scolaire d'école à école. De leur côté, les parents avaient organisé plusieurs réunions de concertation et certains avaient même proposé de participer bénévolement à l'animation d'ateliers dans le cadre des activités périscolaires. Les municipalités de Charmé et Courcôme, quant à elles, avaient signifié leur déci-

sion de mettre en œuvre la réforme en septembre 2013 et sollicité auprès de la Préfecture et de l'Inspection Académique le versement du fonds d'amorçage (50€ par élève) destiné à compenser une partie des dépenses supplémentaires.

Le grain de sable qui allait gripper le bon fonctionnement de ce bel ensemble devait cependant rapidement venir de la Communauté de Communes de Ruffec.

En effet, celle-ci qui a opté pour la compétence scolaire depuis plusieurs années, avait entre temps décidé que, pour toutes les écoles dépendant de son territoire, la mise en place de la réforme serait reportée... à 2014 !

Cette décision concernant la commune de La Faye, tout était donc brutalement remis en cause ! A chaque réunion, les représentants de la CDC de Ruffec siégeant au SIVOS des P'tits Loups avaient pourtant laissé entendre qu'une dérogation concernant l'école de La Faye pouvait être envisagée. Hélas, les semaines, les mois passèrent sans qu'une position de conciliation soit acceptée par la communauté de Ruffec !

La Préfecture et l'Inspection Académique furent saisies pour arbitrage : en vain ! C'était à la CDC de Ruffec de décider ou non d'accorder une dérogation !

De réunions diverses en rencontres successives (avec les parents, le Président de la CDC de Ruffec,... sans oublier les contacts réguliers avec l'administration), la situation devenait de plus en plus tendue et inextricable.

Lors d'une ultime réunion, et devant l'urgence de prendre une décision, le SIVOS qui gère le RPI, proposa même de porter le projet à la place des trois collectivités concernées. Cette situation pour le moins

paradoxe fut également exposée par M. Duchiron au Conseil Départemental de l'Education Nationale. Sans plus de succès !

Le point d'orgue de cet imbroglio eut finalement lieu le 25 juin dernier à Courcôme, lors du dernier conseil d'école du RPI, auquel M. Charbonneau accepta de participer.

Chacun s'accorda alors pour dire qu'il était maintenant trop tard pour trouver une solution acceptable et qu'il n'y avait plus la possibilité de mettre en place dans de bonnes conditions un accueil périscolaire, dans le laps de temps restant avant la fin de l'année scolaire.

Ce constat se fit avec beaucoup d'amertume, car c'était le travail de plusieurs mois qui était remis en cause de façon unilatérale.

C'était d'autant plus dommage que les avantages à mettre en place la réforme dès septembre prochain étaient indéniables. A commencer par la possibilité de bénéficier pour les collectivités du fonds d'amorçage qui, de 50€ par élève, aurait pu être porté à 103€ grâce à une aide supplémentaire de la CAF. Cette première année aurait également servi d'expérimentation du système, permettant de déterminer les points positifs et négatifs, les activités à conserver, voire à consolider, mais aussi les éventuelles erreurs à éviter dans le futur.

Dans leur ensemble, les participants regrettèrent cet état de fait, ne comprenant pas pourquoi les représentants de l'Etat et de l'Administration n'aient pas pu, ou pas su, faciliter l'application d'une loi de la République !

Le conseil d'école accepta donc, contre son gré, de « siffler la fin de la récréation » et de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à 2014 !

Courcôme infos de A à Z...

Balade du comité des fêtes.

Prochaine randonnée pédestre du comité des fêtes, samedi 13 juillet. Rendez-vous devant la mairie, départ à 9h30.

Congés annuels.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 15 au 21 juillet.

La bibliothèque municipale sera fermée du 1^{er} août au 19 août.

Déchetterie.

CALITOM nous rappelle les horaires d'ouverture de la déchetterie de Villefagnan (route d'Aigre) en 2013 :

Tél : 05 45 31 22 35.

Lundi	9h-12h	fermée
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	fermée	fermée
Jeudi	9h-12h	fermée
Vendredi	fermée	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h
Dimanche	fermée	fermée

Don du sang.

Prochaine collecte de sang à la salle des fêtes de Villefagnan : lundi 15 juillet de 17h à 20h.



Nuit romane à Courcôme.

22 août 2013

C'est le « Big Band » de Michel Delage et ses 11 musiciens qui accompagnera Arnaud Guille lors de la nuit romane courcômoise. Retenez dès maintenant votre date pour venir applaudir ce grand orchestre de jazz qui propose



un répertoire emprunté aux plus grands chanteurs internationaux !

Dans le prochain Courcôme-Infos d'août, cette soirée vous sera présentée en détail.

Vous pouvez vous procurer le programme complet des nuits romanes Poitou-Charentes à la mairie ou à l'agence postale.

Numérotation des rues.

Vous avez tous été destinataire d'un courrier vous indiquant votre adresse normalisée. Bon nombre d'entre vous sont venus chercher leur numéros. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, les numéros sont à votre disposition gratuitement à l'agence postale.

Nutrition santé

La commune de Courcôme adhérent au Programme Nutrition Santé Poitou-Charentes, les employés du restaurant scolaire participent régulièrement à des formations qualifiantes.

Chantal Chailleu et Dany Perot ont ainsi suivi deux journées :

- le 15 mai à Courcôme : accueil et accompagnement pendant le temps du repas.

- le 26 juin à Charmé : techniques culinaires innovantes.

Repas paëlla.

Dimanche 14 juillet, un repas paëlla est organisé par le co-

mité des fêtes devant la maison des associations. Repas 17€, enfant de 6 à 12 ans 7€. Inscription au 05 45 30 05 57 (HR), au 05 45 29 09 16 ou au 05 45 31 05 77.

Trottoirs, rues, ...

Nous vous l'avons déjà dit : l'utilisation de dés herbicides chimiques est désormais prohibée dans les espaces publics : école, places, trottoirs, ... Nos employés communaux passent donc beaucoup plus de temps pour en assurer l'entretien. C'est d'autant plus vrai cette année que la météo a été particulièrement capricieuse.

Certains d'entre vous l'ont bien compris et n'hésitent pas à nettoyer caniveaux et trottoirs devant chez eux. Encore merci à vous pour cette aide précieuse. Nos employés ont apprécié votre geste !

Vacances scolaires.

Les élèves des écoles du RPI Courcôme-LaFaye-Charmé seront en vacances à compter du vendredi 5 juillet au soir.

La rentrée des classes est fixée au mardi 3 septembre 2013 au matin.

Village fleuri.

C'est le 1^{er} Août prochain que le jury départemental visitera notre commune pour en apprécier le fleurissement.

Mais cette année, le concours départemental ne portera que sur le fleurissement global du village, notamment des espaces publics. C'est un jury communal qui devra désormais communiquer au Pays du Ruffécois les appréciations concernant les particuliers (avant le 30 septembre).

Les personnes désireuses de faire partie de ce jury communal peuvent dès maintenant se faire inscrire en mairie.

À noter

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 15 juillet

Lundi 29 juillet

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

M. Thierry VILATTE vous propose son aide pour élaborer vos dossiers d'urbanisme.

Prochaine permanence

jeudi 18 juillet de 9h30 à 11h30 à l'unité territoriale de Ruffec (en face de la piscine).

Il convient de prendre le rendez-vous auprès du secrétariat du STAP au 05 45 97 97 97.

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de juillet :

Jeudi 18 juillet
15 h 30 - Mairie de THEIL RABIER

Vendredi 19 juillet
15 h 30 - Mairie de VILLEFAGNAN

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Mairie de Courcôme
18 Grand'Rue
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68
 Télécopie : 05 45 30 33 65
 Messagerie :
 mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :
 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
 de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 de 9 h à 12 h 30
 mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.
 Tél : 05 45 31 00 23
 (Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :
 Samedi de 14h à 16h
 Maison des associations.

Directeur de publication :
 Michel DUCHIRON
 Impression : Mairie de Courcôme
 Distribution : foyers de la commune
 Information gratuite
 Sites internet : www.courcome.eu
www.courcome.fr
 Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.
Courant août :

Samedi 3 août : 21 h
Villa des châteliers (Embourie)
Spectacle « Scènes de vie anti-
que » de la Cie Arma (3 €)
Inscription au 05 45 31 65 15

Jeudi 22 août : 21 h
NUIT ROMANE à Courcôme
Église Notre-Dame

Samedi 31 août :
Journée détente du comité des
fêtes

L'ÉTÉ ACTIF devient L'ÉTÉ FOU

Le Conseil Général de la Charente vous propose comme chaque été des activités culturelles, physiques et sportives.

Pour tout renseignement et inscription, il convient de contacter la communauté de communes du Pays de Villefagnan, 1 rue du Puits Gilbert. Tél : 07 87 66 58 32 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Un programme d'activité est à votre disposition à la CDC.



LES ACTIVITES PROPOSEES A COURCÔME :

Vendredi 26 juillet : 14h30 - 16h TENNIS

Lundi 5 août : 10h - 11h30 ROLLER

Mercredi 7 août : 14h30 - 16h30 TIR A L'ARC

Vendredi 9 août : 10h - 11h30 ROLLER

Samedi 10 août : 9h - 12h RANDONNEE PEDESTRE

Lundi 12 août : 9h - 12 h PALEONTOLOGIE ET MINERALOGIE



Rallye découverte sur la commune de TUZIE et ses alentours

Samedi 27 juillet de 9h à 12h

Deux circuits au choix : pédestre ou VTT

Munissez vous de bonnes chaussures, de bonnes lunettes et d'un peu de malice pour découvrir le territoire en s'amusant.

Nombreux lots à gagner

Pour les petits et les grands - tarifs : 2 € / gratuit enfant - de 16 ans

Rendez vous à 9h, parking mairie de Tuzie

Renseignements et inscriptions : 07 87 66 58 32



OPERATION : « JOBS D'ÉTÉ » POUR LES JEUNES DE COURCÔME

Le conseil municipal a décidé de profiter des congés d'été pour proposer aux jeunes de la commune qui le désirent un contrat de travail saisonnier, au service de la collectivité.

Public visé : garçons et filles de 16 à 20 ans !

Vous êtes lycéen(ne), étudiant(e) et vous voulez profiter des vacances scolaires pour gagner un peu d'argent et vous rendre utile ?

Vous êtes sans emploi actuellement et un peu d'argent serait le bienvenu ?

Si vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans, la mairie vous propose un contrat de travail rémunéré.

Le principe est simple :

Vous acceptez de venir travailler une semaine (30 h) de votre choix pendant les vacances d'été.

Vous signez avec la mairie un contrat de travail officiel (CDD) et vous êtes rémunéré(e) sur la base du SMIC (environ 230 € net pour la semaine).

Vous effectuez des travaux d'utilité collective : entretien des espaces verts, nettoyage de rues, fleurissement, rangement, menus travaux : peinture...

Il y aura du travail pour toutes et tous !

Vous êtes encadrés(es) par un agent communal titulaire ou un élu pendant votre semaine de travail.

Si vous êtes intéressé(e), faites vous connaître à la mairie dès maintenant.

Une réunion de tous les candidats sera organisée aussitôt pour élaborer ensemble le planning des différentes interventions.

N.B. : Pour qu'un maximum de jeunes puissent bénéficier de cette opération, vous ne vous engagez que pour 1 semaine, dont vous choisirez la date !

A bientôt.